



## **Informations sur le programme académique S4-S5** *à l'École Internationale de Mondorf-les-Bains*

<b>PROGRAMME</b>	<b>2</b>
<b>I - LE PROGRAMME OBLIGATOIRE</b>	<b>2</b>
<b>II – LES MATIERES OPTIONNELLES</b>	<b>3</b>
<b>ÉVALUATION</b>	<b>4</b>
<b>LE SYSTEME DE NOTATION</b>	<b>5</b>
<b>LE FORMAT DU BULLETIN</b>	<b>5</b>
<b>MATIÈRES OPTIONNELLES - INFORMATIONS SUR LES COURS</b>	<b>6</b>
<b>MATHÉMATIQUES (4 OU 6 PERIODES/SEMAINE)</b>	<b>6</b>
<b>ÉCONOMIE (4 PERIODES/SEMAINE)</b>	<b>8</b>
<b>LANGUE 4 (4 PERIODES/SEMAINE)</b>	<b>9</b>
<b>LATIN (4 PERIODES/SEMAINE)</b>	<b>10</b>
<b>ART (2 PERIODES/SEMAINE)</b>	<b>11</b>
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (2 PERIODES/SEMAINE)</b>	<b>13</b>
<b>LUXEMBOURGEOIS (2 PERIODES/SEMAINE)</b>	<b>14</b>
<b>MUSIQUE (2 PERIODES/SEMAINE)</b>	<b>15</b>

Cette phase de la vie scolaire des apprenants s'appelle le cycle de pré-orientation à l'EIMLB car elle suit le programme des écoles européennes. C'est la première fois qu'ils auront l'occasion de prendre plusieurs décisions ensemble au sujet de leur choix de matière, car non seulement il y a des matières obligatoires, mais aussi un certain nombre de matières optionnelles sont également offertes.

Notez toutefois qu'à la fin de l'année scolaire, les notes dans toutes les matières seront prises en considération lors de l'examen de la promotion à l'année supérieure, de sorte que les matières optionnelles doivent être choisies avec soin. En outre, il est fortement recommandé que les apprenants et leurs familles aient un aperçu du programme menant au baccalauréat européen (sur <https://www.eursc.eu/fr/European-Schools/European-Baccalaureate>) afin de comprendre les possibilités et les contraintes des choix S6-S7 suivant les options choisies en S4-S5. Si vous avez des questions, veuillez consulter le coordinateur de la cellule d'orientation, M. Harris, à l'adresse suivante : [robert.harris@education.lu](mailto:robert.harris@education.lu).

## Programme

### I - Le programme obligatoire

Le cœur du programme sera composé des matières suivantes avec leur allocation périodes/ semaine :

Matières obligatoires	Périodes/semaine
Mathématiques	4 ou 6
Langue 1 (L1)	4
Langue 2 (L2)	3
Langue 3 (L3)	3
Histoire (en L2)	2
Géographie (en L2)	2
Biologie	2
Chimie	2
Physique	2
Éducation physique	2
Vie et société (en L2)	1
<b>Total</b>	<b>27 ou 29</b>

Vous remarquerez que les changements les plus importants dans le passage de S3 à S4 sont :

- 1) Les mathématiques restent une matière obligatoire, mais les apprenants ont le choix de l'étudier pendant 4 ou 6 périodes/semaine (Maths 4p ou Maths 6p). Pour la différence entre les deux, veuillez voir ci-dessous dans l'information sur les matières optionnelles par matière.
- 2) Les sciences humaines sont remplacées par l'histoire et la géographie, mais continuent d'être étudiées dans la langue 2.
- 3) Les sciences intégrées sont divisées en biologie, chimie et physique.
- 4) L'art, le luxembourgeois et la musique deviennent des matières optionnelles.

Pour plus de détails sur ces matières (ainsi que les matières optionnelles), veuillez regarder:  
<https://www.eursec.eu/fr/European-Schools/studies/syllabuses>

## II – Les matières optionnelles

Les matières optionnelles suivantes du programme avec leurs périodes/semaine seront offertes :

<b>Matières optionnelles</b>	<b>Périodes/semaine</b>
<b>Économie</b>	4
<b>Langue 4 (L4, choix ci-dessous)</b>	4
<b>Latin</b>	4
<b>Art</b>	2
<b>Technologies de l'information et de la communication (TIC)</b>	2
<b>Luxembourgeois</b>	2
<b>Musique</b>	2
<b>Total pour les apprenants choisissant Maths 4p</b>	<b>entre 4 et 8</b>
<b>Total pour les apprenants choisissant Maths 6p</b>	<b>entre 4 et 6</b>

Vous trouverez des informations sur les matières optionnelles à la fin de ce livret.

Veillez noter:

- 1) Le choix L4 est entre espagnol, portugais, italien et allemand.
- 2) Le latin est une option seulement pour les apprenants qui l'ont étudié en S3 et sera probablement enseigné en français.
- 3) Les cours de l'économie et de la musique seront proposés en L2, ou à défaut d'un nombre suffisant d'intéressés, en français ou anglais.
- 4) Le cours de l'art sera proposé en L2, ou à défaut d'un nombre suffisant d'intéressés, en français.
- 5) Le cours des TIC sera proposé en L2, ou à défaut d'un nombre suffisant d'intéressés, en anglais.
- 6) Chaque matière optionnelle :
  - a. engage l'apprenant pendant deux ans : aucun changement, ajout ou réduction des options n'est possible dès le début de S4.
  - b. ne peut avoir lieu que si elle a été choisie par un nombre suffisant d'apprenants.
  - c. commencée en S4 ne peut être continuée en S6-7 que s'il y a un nombre suffisant d'apprenants.
  - d. peut ne pas être offerte pour des raisons logistiques, mais l'école fera de son mieux pour éviter cette situation dans la mesure du possible.

## Évaluation

Un autre changement par rapport à S3 est qu'à partir de S4, l'évaluation est divisée en deux sections et ceci sera indiqué sur les bulletins (voir ci-dessous) :

- 1) La note A qui est un résumé des notes attribuées pour les missions.
- 2) La note B qui est la note (moyenne, le cas échéant) pour l'évaluation B (généralement, mais pas toujours, les tests/examens/devoirs en classe). Dans certaines matières, elle couvre les compétences des apprenants acquises au cours d'une longue période de temps.

En S4, la note B pour chaque semestre est la note moyenne des deux tests B effectués au cours du semestre. Ces deux tests peuvent être effectués en une seule période chacun, ou l'un en une seule période et l'autre en une double période.

En S5, pour le premier semestre, la note B est la note de l'examen du premier semestre (harmonisée\* ou non) et pour le second semestre c'est la note de l'examen harmonisée\* du deuxième semestre.

\*Le même examen (sauf L1) dans toutes les sections linguistiques de l'EIMLB.

En outre, ceux qui apprennent le latin passeront l'examen Latin Europaeum à la fin de S5 (voir les informations du cours de latin ci-dessous).

La note finale de l'année, dans une matière donnée, reflète toutes les observations et les résultats auxquels l'enseignant a accès. Elle fournit la base pour juger des progrès et du niveau d'accomplissement de l'apprenant. Il ne s'agit pas nécessairement d'une moyenne arithmétique des notes du semestre (deux notes A et deux notes B), mais elle peut ne pas être inférieure à la plus basse, ni supérieure à la plus élevée.

## Le système de notation

À la fin de chaque 1<sup>er</sup> semestre, chaque apprenant reçoit un bulletin contenant des commentaires et des notes pour chaque matière.

À la fin de chaque année scolaire, chaque apprenant reçoit un rapport contenant des commentaires avec les notes du 2<sup>e</sup> semestre et de l'année pour chaque matière.

Ces notes sont basées sur le tableau ci-dessous :

Indicateurs de performance et descripteurs de niveaux atteints	Note
<b>Excellent</b> : Performance excellente, bien que pas nécessairement dépourvue d'erreurs, correspondant pleinement aux compétences requises par la matière	9.0-10.0
<b>Très bien</b> : Très bonne performance correspondant presque entièrement aux compétences requises par la matière	8.0-8.5
<b>Bien</b> : Bonne performance correspondant globalement aux compétences requises par la matière	7.0-7.5
<b>Satisfaisant</b> : Performance satisfaisante correspondant aux compétences requises par la matière	6.0-6.5
<b>Suffisant</b> : Performance correspondant à un minimum des compétences requises par la matière	5.0-5.5

<b>Échec (Insuffisant)</b> : Performance insuffisante qui n'atteint presque aucune des compétences requises par la matière	3.0-4.5
<b>Échec (Très insuffisant)</b> : Performance très insuffisante qui n'atteint pas les compétences requises par la matière	0.0-2.5

Notez qu'à partir de S4 (jusqu'à S6), les notes sont maintenant numériques et sont attribuées par décimale de 0,5 , par exemple: 7,0, 7,5 ou 8,0.

## Le format du bulletin

Période du bulletin	Notes (haut à bas)	Colonne 1 Note	Colonne 2 Note	Colonne 3 Note
<b>Premier demi-semestre, premier semestre complet, deuxième demi-semestre</b>	10, 9.5, 9, 8.5, ... 0	Note A	Note B	
<b>Deuxième semestre complet + année</b>		Note A	Note B	Année

## MATIÈRES OPTIONNELLES - INFORMATIONS SUR LES COURS

Cette information vise à aider les apprenants à faire les bons choix. Pour plus d'informations, les apprenants doivent contacter l'enseignant concerné.

### MATHÉMATIQUES (4 ou 6 périodes/semaine)

#### Conditions préalables à l'inscription

##### *Mathématiques 6p*

Ce cours s'adresse aux apprenants qui sont forts en mathématiques. Ils peuvent également envisager d'avoir besoin d'une base solide et d'une compréhension approfondie de la matière pour plus tard dans leurs études, ce que ce cours vise à fournir. Il est suggéré de les choisir seulement si leur note est au moins un C en S3.

##### *Mathématiques 4p*

Ce cours s'adresse aux apprenants qui rencontrent des difficultés en mathématiques. Son but est d'aider les apprenants à comprendre le monde scientifique et technologique qui les entoure en mettant moins l'accent sur les aspects théoriques des mathématiques. Il est suggéré de les choisir seulement si leur note est au plus un D en S3.

#### Contenu

Les deux cours de mathématiques continuent de renforcer les connaissances et les compétences acquises précédemment et de préparer les apprenants pour le baccalauréat. Chaque cours contient un mélange intégré de matières couvrant : le calcul, l'algèbre, la géométrie, les fonctions et leurs graphiques, la trigonométrie, les mesures (aires, volumes, etc.) les statistiques et les probabilités. En outre, la géométrie vectorielle est étudiée dans le cours de Mathématiques 6p.

#### Objectifs

- Communication : Présentation du raisonnement et des résultats à l'aide d'une terminologie et d'une notation mathématiques ;
- Méthodes : effectuer des processus mathématiques ;
- Connaissance et compréhension : démontrer la connaissance et la compréhension des termes, symboles et principes mathématiques ;
- Interprétation : tirer des conclusions de l'information; évaluer le caractère raisonnable des résultats et reconnaître leurs propres erreurs ;
- Résolution de problèmes : traduire les problèmes en symboles mathématiques et en raisons à un résultat ; établir et utiliser des connexions entre les différentes parties du programme ;
- Compétence numérique : utiliser la technologie de manière créative.

## **Évaluation**

L'évaluation des connaissances se fait par des questions écrites auxquelles l'apprenant doit répondre, tandis que des compétences telles que la construction d'explications et la communication mathématique utilisent des questions plus ouvertes ou d'autres façons d'évaluer.

### **Les lignes directrices pour le choix du cours de mathématiques S4-5**

À moins que l'apprenant ne veuille maintenir un large éventail de matières (par exemple, y compris le latin et la L4) à partir de S4 (et que le choix des mathématiques 6p les emmène au-dessus du maximum de 35 périodes/semaine), le seul critère pour choisir ce cours est de savoir si l'apprenant est fort en mathématiques, même si le fait d'avoir d'autres engagements signifie qu'il a déjà un horaire chargé (même jusqu'à 35 périodes/semaine). La raison en est que les apprenants les plus forts devraient être poussés par sa rigueur et seraient frustrés par le rythme plus lent du cours de mathématiques 4p.

## **ÉCONOMIE (4 périodes/semaine)**

Les cours d'économie sera proposé en L2, ou à défaut d'un nombre suffisant d'intéressés, en français ou anglais.

### **Préconditions pour l'inscription**

Le cours d'économie est ouvert à tous les apprenants de S4. Il s'agit d'un cours pour les débutants. Ceux qui veulent prendre l'économie en option en S6-7 doivent avoir suivi le cours en S4-5.

### **Contenus – Programme**

En S4, les apprenants étudient les concepts de base en économie, en commençant par l'allocation des ressources, le problème de la rareté, les facteurs de production ainsi que le comportement des consommateurs et celui des producteurs. Le financement et la structure légale des firmes sont aussi étudiés. Finalement, la quatrième année se termine par les théories de l'offre et la demande et les mécanismes du marché. La S5 commence avec les déficiences du marché. Ensuite, les fonctions de la monnaie, la création monétaire et le rôle des banques sont étudiés. Durant le deuxième semestre, les concepts du chômage, de la stabilité des prix, de la croissance économique et du commerce international sont introduits.

### **Objectifs méthodologiques et cognitifs**

L'économie met en exergue le rôle et l'importance des questions économiques dans les sociétés modernes et a pour objectif l'acquisition des raisonnements de base pour comprendre la société dans laquelle nous vivons avec un accent particulier au niveau de l'Union Européenne. Les étudiants développent leur connaissance des concepts économiques. Ils apprennent à décrire, interpréter et mettre en application ces concepts. Ils acquièrent aussi les outils nécessaires pour se confronter aux concepts de changement économique et à ses effets sur la croissance, le développement et l'environnement.



## LANGUE 4 (4 périodes/semaine)

### Préconditions pour l'inscription

Les cours de langue 4 (L4) sont ouverts à tous les apprenants de S4. Il s'agit d'un cours pour les grands débutants. Ceux qui veulent prendre L4 en option en S6-7 doivent avoir suivi le cours en S4-5.

### Objectifs

- Comprendre des mots familiers et des expressions très courantes relatifs à lui-même, à sa famille et à son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement ;
- Lire et comprendre des textes courts et simples, des documents courants ;
- Prendre part à une conversation simple et formuler des questions et des réponses simples sur des matières familières et pratiques ;
- Utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire des personnes et des choses appartenant à son univers familier ;
- Écrire des textes courts et simples sur des matières familières et remplir des formulaires ;
- Faire preuve d'une compréhension de base de l'aire culturelle couverte par la langue cible ;
- Mettre en relation des éléments de son aire culturelle avec quelques éléments relatifs à l'aire culturelle de la langue cible ;
- Discerner et mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue ;
- Mettre en œuvre des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de la langue cible ;
- Connaître la culture liée à la langue étudiée ;
- Affirmer l'identité culturelle des apprenants en tant que citoyens européens ouverts à d'autres cultures ;
- Renforcer l'esprit de tolérance, de coopération et de dialogue entre tous les composants de la communauté scolaire ;

A la fin de S5 l'apprenant doit maîtriser :

- une connaissance de base de la prononciation, de l'intonation et de l'orthographe
- une connaissance de base du vocabulaire et de tournures courantes
- une connaissance de base de la morphologie et des structures grammaticales
- une utilisation des dictionnaires et d'autres instruments de travail, y compris les TIC
- une certaine familiarité avec l'aire culturelle liée à la langue cible
- une approche des stratégies d'apprentissage des langues, y compris de ses propres démarches.

Les objectifs d'apprentissage sont étalonnés en référence au niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

À l'issue de la S5, le niveau atteint en L4 est A1. À l'issue de la S7, le niveau atteint en L4 est A2+.

## **LATIN (4 périodes/semaine)**

La langue véhiculaire sera probablement le français mais elle n'a pas encore été décidée.

### **Préconditions pour l'inscription**

Le cours ne peut être choisi que si l'apprenant a étudié le latin en S3. Ceux qui veulent prendre le latin en option en S6-7 doivent avoir suivi le cours en S4-5.

### **Objectifs**

- Développer la connaissance du fonctionnement d'une langue à déclinaisons et enrichir les stratégies d'apprentissage des langues ;
- Développer un esprit d'analyse et de logique pour traduire des phrases longues et complexes ;
- Développer une connaissance de l'histoire et de la culture de ce premier grand empire européen et faire prendre conscience de l'héritage gréco-romain de nos cultures respectives ;
- Amener l'apprenant à être en contact étroit avec les premiers chefs-d'œuvre de la littérature occidentale.

### **Contenu**

- Traduction de textes littéraires et non littéraires variés (historiens comme César et Tite-Live, poètes comme Ovide et Catulle et prosateurs comme Cicéron et Pline).
- Etude de la grammaire et du vocabulaire pour être capable de traduire un texte latin de difficulté moyenne et de développer une meilleure connaissance des langues romanes par l'étymologie.
- Etudier les chefs-d'œuvre de la littérature latine et de l'art antique (architecture, statuaire et peinture) ainsi que les créations postérieures qu'ils ont inspirées jusqu'à notre époque (la mythologie inspire nombre d'artistes contemporains).
- Les démarches de travail se veulent le plus possible interdisciplinaires.

### **Le Latinum Europaeum**

A la fin de la S5, les apprenants présentent le Latinum Europaeum qui consiste en un examen écrit portant sur un texte non étudié (épreuve qui a lieu simultanément dans toutes les Ecoles européennes) et un examen oral portant sur les textes étudiés en S5.

Un diplôme attestant quatre années d'études de latin est délivré à l'apprenant qui a réussi l'examen. L'examen Latinum Europaeum est la première expérience d'un examen oral puisqu'il se déroule dans les mêmes conditions que l'oral du Baccalauréat Européen.

## **ART (2 périodes/semaine)**

Le cours d'art sera proposé en L2, ou à défaut d'un nombre suffisant d'intéressés, en français.

### **Préconditions pour l'inscription**

Le cours d'art est ouvert à tous les apprenants de S4. Ceux qui veulent prendre l'art en option en S6-7 doivent avoir suivi le cours en S4-5. Il est suggéré de le choisir seulement si leur note est au moins un C en S3.

### **Contenus/programme**

S4 : Offre un programme contemporain dynamique et diversifié dans deux thèmes du semestre :

1. Du réel à l'abstrait : Transition de la vision de l'art comme un moyen de représentation fidèle de la réalité, vers un idéal de l'art comme une forme de communication des émotions et de l'humeur, destinés à exprimer le sentiment de l'artiste, impliquant la sensibilité de l'observateur. Approche interdisciplinaire : art et science, art et musique.
2. Design : Design de produits/ scénographie/ mode/ illustration et design graphique/ photographie.

S5 : Offre des thèmes structurés, liés avec l'art contemporain et l'architecture dans 2 thèmes du semestre:

1. Land art, street art, installation
2. Projet d'architecture

### **Approche méthodologique et didactique**

Dans S4-5 on part du principe que les apprenants ont acquis le savoir-faire et savent comment utiliser les techniques graphiques et picturales de base. Ils peuvent donc jouir d'une plus grande liberté d'expérimentation, de découverte et de développement de leurs propres solutions sous la supervision moins prescriptive de l'enseignant. Ils doivent apprendre à documenter et à présenter le processus de développement de leur travail. Cette approche favorise l'acquisition d'autonomie par les apprenants, leur permettant d'atteindre le niveau le plus élevé requis par les besoins du Baccalauréat. Le but, les objectifs et les critères de chaque projet seront expliqués du départ. Plusieurs exemples seront présentés, choisis parmi plusieurs moyens expressifs, afin de développer chez les apprenants la possibilité de recourir à des techniques autres que conventionnelles et de leur offrir de nouvelles sources d'inspiration. La théorie sera intégrée dans la pratique.

Les apprenants seront invités à utiliser un carnet de croquis personnel pour développer leurs recherches et découvertes personnelles. Il sera considéré comme un outil essentiel pour rendre l'intérêt des apprenants dans les différents domaines de recherche. Il contiendra des informations visuelles et écrites, des croquis, des photos et des expériences montrant le parcours créatif.

Pour la réalisation pratique des projets seront utilisés médias graphiques et picturales conventionnels, livres et magazines, photographies, images numériques, imprimantes, scanners, projections, photocopies et plus encore.

**Vérification et évaluations :**

L'évaluation des apprenants repose sur leur capacité à :

- utiliser les éléments du langage artistique et les appliquer de manière appropriée et expérimentale ;
- présenter leurs œuvres de manière personnelle et expressive ;
- appliquer les connaissances théoriques au travail pratique ;
- résoudre des problèmes plus complexes et abstraits ;
- réfléchir sur leurs travaux et ceux d'autres apprenants en utilisant des méthodes d'analyse formelles.

## **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (2 périodes/semaine)**

Le cours des TIC sera proposé en L2, ou à défaut d'un nombre suffisant d'intéressés, en anglais.

### **Préconditions pour l'inscription**

Ce cours est ouvert à tous les apprenants S4. Ceux qui veulent prendre l'option TIC en S6-7 doivent avoir suivi le cours en S4-5.

### **Objectifs**

Interprétation et résolution de problèmes : Comprendre un problème et le traduire en une solution claire et appropriée.

Liaison et application : Établir des liens entre les différentes parties du programme et appliquer des compétences pour résoudre des problèmes, y compris dans des domaines inconnus.

Sensibilisation : Sensibiliser les TIC à l'éthique et à la sécurité.

### **Contenu**

- Au cours de ces deux années, les étudiants acquièrent des compétences dans différents domaines :
- Tableur : Formatage, calculs, graphiques et fonctions logiques.
- Édition de texte : Modèles, styles, envois.
- Programmation : Introduction ludique à la programmation avec des outils visuels.
- Conception Web : Création de pages Web /sites Web avec des outils d'édition.
- Infographie : Travailler avec un logiciel graphique, éditer des photos.
- TIC et société : Sensibilisation aux questions de sécurité et d'éthique ainsi qu'aux règlements sur le droit d'auteur et la protection de la vie privée.

### **Évaluation**

L'évaluation se fait par l'observation par les enseignants des compétences nécessaires pour participer à notre société moderne et digitalisée. Les apprenants acquièrent une conscience de leur niveau et de leurs progrès tout au long du cours.

## LUXEMBOURGEOIS (2 périodes/semaine)

### Préconditions pour l'inscription

Le cours ne peut être choisi que si l'apprenant a déjà de bonnes compétences linguistiques. En d'autres termes, cette option s'adresse aux apprenants qui comprennent et parlent déjà la langue luxembourgeoise et il est suggéré de le choisir seulement si leur note est au moins un D en S3. Ceux qui veulent prendre le luxembourgeois en option en S6-7 doivent avoir suivi le cours en S4-5.

### Objectifs

- Démontrer une connaissance approfondie de la culture luxembourgeoise, y compris la société, l'actualité, la littérature, l'histoire et l'histoire des médias luxembourgeois ;
- Développer la connaissance du patrimoine et de la mémoire collective, des établissements publics et d'autres institutions culturelles ;
- Rechercher, collecter et traiter des informations à partir d'un large éventail de supports papier et ressources électroniques pour développer ses compétences linguistiques ainsi que sa connaissance générale ;
- Lire et écrire correctement le Luxembourgeois, améliorer ses présentations orales.

### Contenu

- Littérature luxembourgeoise (auteurs et textes)
- Culture luxembourgeoise (musées, théâtres, musique, ...)
- Actualités
- Histoire et géographie
- Histoire du film et des médias
- Orthographe
- Politique

**Vérification et évaluations** L'évaluation des apprenants repose sur leur connaissance globale des aspects culturels, historiques et linguistiques abordés. Le travail final consiste à faire une présentation sur un ou bien plusieurs éléments traités pendant les cours.

## MUSIQUE (2 périodes/semaine)

Le cours de musique sera proposé en L2, ou à défaut d'un nombre suffisant d'intéressés, en français ou en anglais.

### Préconditions pour l'inscription

Le cours de musique est ouvert à tous les apprenants de S4. Ceux qui veulent prendre la musique en option en S6-7 doivent avoir suivi le cours en S4-5. Il est important que les apprenants qui choisissent cette option soient motivés à l'étudier.

### Contenus/programme

Durant ces deux années de cours, les apprenants étudieront cinq thèmes issus de la liste reprise ci-dessous, avec un travail final qui s'étendra sur le second semestre de S5 : le contenu, la forme et l'organisation de ce travail seront discutés avec chaque apprenant.

La musique de film/Les cultures et styles musicaux contemporains/La musique de danse/La musique pour occasions particulières/La comédie musicale/Les traditions folkloriques européennes/La musique et la voix/La musique à programme au 19ème siècle/La composition des 100 dernières années.

### Objectifs méthodologiques et cognitifs

Le programme pour S4-5 est thématique et repose sur la compréhension, les capacités et les connaissances développées dans les années S1-3. Il est demandé aux apprenants d'enrichir leur compréhension, leurs aptitudes et leurs connaissances dans le contexte d'une étude approfondie d'une série de traditions, de genres et de styles musicaux.

Pour acquérir un savoir musical signifiant, les apprenants doivent prêter attention à ses contextes, à son histoire et à son éventuelle évolution future ; réfléchir sur la variété que on retrouve dans le monde tout en mettant un accent particulier sur l'étendue de la diversité musicale européenne.

L'accent sera mis sur la pratique musicale, de sorte à expérimenter les notions abordées en histoire de la musique. Sur la base des compétences acquises en S1-S3 (maîtrise des accords au clavier, pratique sur petites percussions notamment), les apprenants seront invités à progresser dans ce sens afin d'être en mesure de présenter des prestations instrumentales individuelles ou collectives. L'un des objectifs consiste également à développer des compétences en matière de composition (avec l'utilisation d'applications numériques et/ou un travail vocal ou instrumental, au choix de l'apprenant).

### Evaluations

Travail final : ensemble de présentations des facultés musicales personnelles.

Le travail final sera choisi par l'apprenant, personnalisé et particulièrement concentré sur les intérêts, les aspirations et les points forts musicaux de chacun. Il rassemblera la compréhension, les capacités et les connaissances musicales développées dans S4-5.

Il aura la forme d'une interprétation musicale, d'une composition, d'une présentation multimédia ou d'une combinaison de celles-ci, de façon individuelle ou en groupe.